

**Saint-Gaudinois**  
**Duclos/Lépinay : escalade**  
 dans la guerre des chefs

P.7

**Exclusif/Soupçonn**  
**L'Aspétoise arrêté**

1,30€

# la Gazette

DU COMMINGES

**AURIGNAC**

P.13

**Impôts : le collectif**  
**double son effectif**

**VALCABRÈRE**

P.16

**La base nautique au**  
**sommet de la vague**

## AURIGNAC

# Impôts : la grogne s'amplifie, le collectif double ses troupes

En quinze jours, le collectif des contribuables des Terres d'Aurignac s'est structuré : finalisation des statuts déposés, mise en place d'un formulaire d'adhésion, de lettres types, développement du réseau des adhérents, création d'un logo... Lors de leur dernière réunion, ils étaient 200 participants, deux fois plus que lors de la première rencontre.

### TERRES D'AURIGNAC

ches des maires devenus majoritaires au sein de la CCTA».

Cette deuxième rencontre avec la population avait pour objectif de présenter la méthode pour ne pas payer la surimposition de 45 % de 2015, en donnant à tous les participants un mode opératoire et des lettres type pour le règlement des taxes foncières sur la base de 2014, de structurer le mouvement par la mise en place des relais locaux avec les correspondants citoyens dans les 19 villages des Terres d'Aurignac, de préparer les prochaines actions.

François Dignat, l'un des fondateurs et président du mouvement contestataire, expliquait à plus de deux cents personnes entassées dans la salle des fêtes de Saint-André : «Toutes ces actions auront peu ou pas d'effet sur nos impôts 2015. Le parcours va être long, semé de lettres de rappels, de mises en demeure... Par contre, ces réactions auront un effet certain sur nos taxes 2016 car notre structuration est forte, nous démontrons aux pouvoirs publics et aux élus que la population n'est pas passive face à la situation catastrophique de la communauté de communes et étaye les démar-

### «Assistez aux conseils !»

Michel Cabé, vice-président du collectif, assène à nouveau : «Pendant des années, aucun citoyen n'a assisté ni aux conseils municipaux de sa commune, encore moins aux conseils communautaires. Nous sommes ici d'abord pour vous faire prendre conscience qu'il y va de votre devoir. Posez des questions à vos maires, n'hésitez pas à assister aux conseils.

Parallèlement à nos actions, les élus majoritaires agissent auprès du préfet, du procureur de la république, du président de la Chambre régionale des comptes qui diligentera bientôt un contrôle de gestion de la CCTA, nous aurons ainsi une vision exacte de ce qui s'est passé durant toutes ces années. Depuis trop longtemps plus aucune information ne circule vers vous : le journal «A suivre...» et le site communautaire ont simplement disparu». François Dignat reprend : «Nous ne pouvons agir qu'en vous écoutant. Vous êtes force de proposition mais aussi d'action.



Plus de 200 citoyens ont assisté à la deuxième réunion du collectif.

Les relais que nous mettons en place dans chaque commune servent à rendre compte aux personnes âgées, à celles qui n'ont pas Internet, souvent à des personnes qui ont du capital foncier, leur maison, la terre, et vont payer le prix fort alors qu'elles n'ont quasiment pas de revenus !» Bon nombre de personnes se sont exprimées, tant sur les impôts que sur le fonctionnement même de la CCTA. Ainsi il est intéressant de noter la réflexion d'André Lagnac : «Finalement à la CCTA on a longtemps engagé des dépenses et c'est après que les recettes ont été cherchées. On marche sur la tête ! Avec ce genre de procédé, les problèmes de tré-

sorerie deviennent récurrents. Le plus dramatique, c'est qu'aujourd'hui encore ce mode de gestion n'a pas changé». Michel Cabé reprend : «14 élus disent que la situation est conjoncturelle. C'est faux !»

Francis Dignat a conclu la soirée sur ces mots : «Chaque jour qui passe aggrave la situation. La réforme territoriale va intervenir le 1er janvier 2017. D'ici là il nous faudra rendre la gestion saine. Ce n'est pas en visant une tête que nous y arriverons, mais en changeant de méthode. C'est pour cela que nos actions doivent influencer sur la politique de la CCTA conjointement avec les élus de l'opposition».

Ph. Jourret

### TAXE D'HABITATION : LES LOCATAIRES AUSSI VONT RÉAGIR

Lors de cette réunion, Francis Dignat est revenu sur la taxe d'habitation : «Bientôt ce sont les locataires qui vont venir grossir nos rangs. Il faut savoir que la taxe d'habitation représente près des deux tiers des taxes de l'intercommunalité. Je le dis à nouveau : c'est notre nombre et notre réaction qui alerteront les pouvoirs publics. Nous vous appellerons à d'autres actions plus spectaculaires, pourquoi ne pas descendre dans la rue ? Parallèlement à cela nous alerterons l'ensemble de la classe politique par des lettres ouvertes».